

COMMUNE D'ESPAGNAC Ste EULALIE

COMPTE -RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2018

Présents : Jean Louis CABRIGNAC, Jacqueline POULAIN, José DAS NEVES, Gérard PELAPRAT.

Absent excusé : Christian GÉNEAU.

Secrétaire de séance : Gérard PELAPRAT

- Compte rendu des Conseils Municipaux :

Suite à la réduction du temps de présence de la secrétaire, il est décidé que le compte-rendu des réunions du conseil municipal sera réalisé par un conseiller, à tour de rôle.

- Protection des données RGPD (Règlementation Générale de la Protection des Données) :

Madame le Maire expose le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD » proposé par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot (CDG46). Après en avoir délibéré le Conseil Municipal désigne comme délégué à la protection des données (D.P.D.) le CDG46 .

Délibération votée à l'unanimité jointe en annexe.

- Modification des statuts de la FDEL (Fédération Départementale d'énergie du Lot) :

Madame le maire expose que, pour prendre en compte le contexte nouveau de la transition énergétique et les évolutions intervenues dans le monde de l'énergie depuis l'adoption de ses statuts en juillet 2015 la FDEL a décidé de les compléter par des modifications d'articles et par des articles nouveaux. Lecture est faite du projet adopté par le comité syndical le 26 mars 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de modification des statuts de la FDEL.

Délibération jointe en annexe.

- Personnel gîte d'étape :

Après avoir examiné les propositions de « pôle emploi », le conseil décide de ne pas y donner suite et de reconduire l'emploi saisonnier de 10h sur juillet et Aout.

- Etat d'avancement du projet du Prieuré :

Présentation des dernières modifications sur l'avant-projet.

La préparation de la demande de permis de construire est en cours.

- Problématique du stationnement à Espagnac :

Le parking à l'entrée du village est très souvent rempli par les véhicules de randonneurs partants pour la journée sur le chemin de randonnée dit « la balade du Prieuré » mis en place par le « Grand Figeac ». Le conseil décide de demander la modification du point de départ du circuit et de le fixer au « Bouge ». Un affichage à l'entrée du parking (Durée limitée) pourrait améliorer la situation.

D'autre part, le conseil a décidé d'installer à l'entrée du parking un portique en bois pour limiter la hauteur afin d'empêcher l'installation des camping-cars. Coût : 560 € HT.

- Journée communale :

Le conseil décide de réduire la journée communale à la matinée et fixe la date du samedi 23 juin 2018 de 8h30 à 12h30. Cette opération sera clôturée par un apéritif.

Questions diverses :

Information sur les travaux de la gravière :

Madame le Maire nous informe sur l'avancement de l'étude et maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation écologique de l'ancienne gravière.

- Les travaux de restauration écologique sont inscrits dans un appel à projet lancé par l'agence Adour-Garonne.
- Les travaux de valorisation touristique seront préparés par le SmbRC (Syndicat Mixte du Bassin Rance et Célé) dans le cadre du pôle de pleine nature animé par le PNR des Causses du Quercy.